

Marseille, le 10 Avril 1841

M



Nous avons l'honneur de vous informer que la Société en commandite que nous avons formée sous la raison de commerce de **Vincent, Nègre et C^e**, étant arrivée à son terme depuis le 31 mars dernier, n'existera plus que pour sa liquidation.

N|S. Jh. VINCENT, unique gérant, par suite du décès de N|S. Eug. NÈGRE, en reste seul chargé. Veuillez bien, M en conséquence, vous entendre directement avec lui pour tout ce qui y a rapport, et prendre note de sa signature pour n'ajouter foi qu'à elle seule.

En vous remerciant, M, de la confiance que vous avez bien voulu nous accorder, nous en sollicitons la continuation en faveur de notre dit sieur Jh. VINCENT, qui prendra la suite des affaires de notre Maison, ainsi qu'il se réserve de vous en informer par Circulaire après avoir donné ses premiers soins à notre liquidation.

Recevez, M, l'assurance de notre parfaite considération.

VINCENT, NÈGRE et C^e.

Signature de N|S. Jh. VINCENT, Liquidateur :

*Vincent, Nègre et C^e
en liquidation*